

Officiels et organisateurs d'événements

Dois-je organiser la déclaration des chaussures avant une compétition ou une course ?

Il n'est pas obligatoire de demander aux athlètes de remplir des déclarations de chaussures. C'est volontaire, et si vous le souhaitez, un formulaire modèle est disponible dans les annexes. Toutefois, les athlètes doivent être prévenus qu'ils doivent concourir avec des chaussures conformes aux règlements sur les chaussures d'athlétisme et connaître la marque et le modèle de leurs chaussures.

Dois-je effectuer des vérifications dans la salle d'appel ?

Non, en raison du temps limité dans la salle d'appel, il n'est pas obligatoire d'effectuer des vérifications dans la salle d'appel. Cependant, tous les athlètes doivent être rappelés de garder leurs chaussures avec eux une fois qu'ils ont terminé leur compétition, car elles peuvent faire l'objet d'un contrôle des chaussures après l'événement.

Qui peut être l'officier de contrôle des chaussures et que doit-il faire ?

Nous avons produit des directives spécifiques sur qui peut être l'officier de contrôle des chaussures et ce qu'il doit faire. Veuillez envoyer un e-mail à rules@worldathletics.org pour obtenir ce document d'orientation.

L'officier de contrôle des chaussures doit-il mesurer l'épaisseur de la semelle d'une chaussure ?

Non, le but est d'enregistrer la chaussure que l'athlète porte et de l'identifier sur la liste approuvée ou non. Aucune mesure de la chaussure n'est nécessaire.

L'athlète a été soumis à un contrôle des chaussures et la chaussure ne figure pas sur la liste approuvée, que devons-nous faire ?

Si la chaussure ne peut pas être identifiée, ou si la chaussure ne figure pas sur la liste approuvée, remplissez le formulaire modèle de contrôle des chaussures et envoyez-le à rules@worldathletics.org - la performance de l'athlète est en attente de vérification de la chaussure, et cela doit être expliqué à l'athlète.

Que se passe-t-il si un athlète est trouvé en train de concourir avec une chaussure non approuvée ?

Le résultat ne sera pas valide à des fins statistiques de World Athletics. Cependant, si l'officiel / l'organisateur de l'événement souhaite conserver le résultat enregistré pour des raisons de complétude des informations (ou à des fins statistiques nationales), la feuille de résultats doit clairement indiquer à côté du nom de l'athlète que son résultat a été obtenu en violation de TR 5.2. Alternativement, l'officiel / l'organisateur de l'événement peut marquer l'athlète comme disqualifié, auquel cas aucun résultat ne sera enregistré.